



## P.VSR.4.1

### PAQUET DE MESURES BÉNÉFICIAIRE DE CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES FORFAITAIRES

VALORISATION ET SÉCURITÉ DE L'ESPACE ROUTIER – PRIORITÉ A

**Coût du paquet**

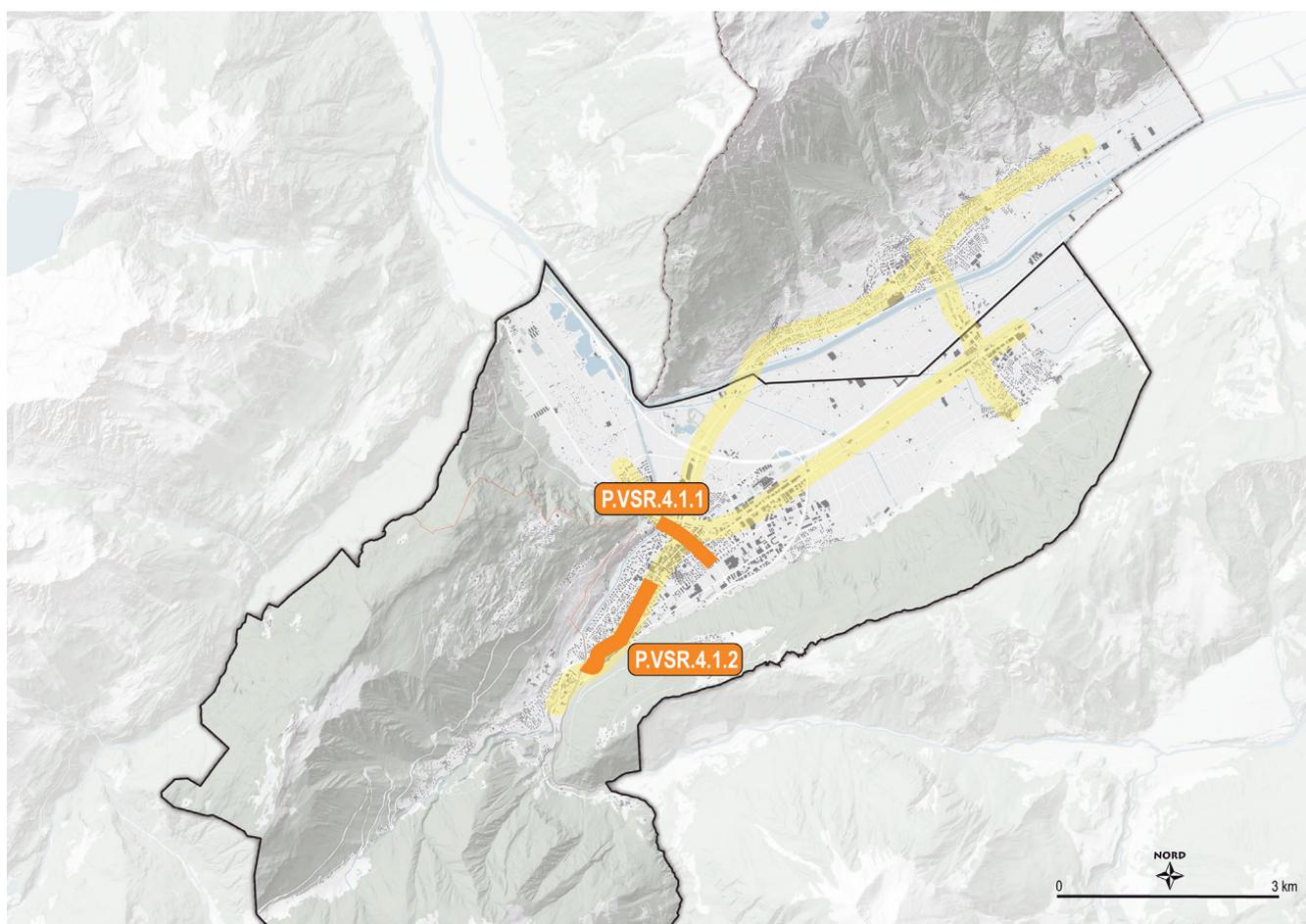
11'818'500 CHF HT

#### Description

Le diagnostic a fait état de quelques lacunes perceptibles à plus petite échelle du réseau routier, notamment les axes à fort trafic en traversée de localité nécessitant un requestionnement de la place de chaque mode. Il est également essentiel de traiter ce réseau fin afin de renforcer la place et la sécurité des modes doux notamment dans le but d'augmenter significativement l'attractivité de ce type de déplacement.

Le présent paquet de mesures découle donc de ces états de fait. Les besoins d'action principalement identifiés pour le transport individuel motorisé sont donc matérialisés ici : pacification des axes à fort trafic en favorisant les mobilités alternatives et en requalifiant les espaces publics pour une meilleure qualité de vie. Le présent paquet rassemble les mesures partielles de valorisation et sécurisation du réseau routier en priorité A.

#### Représentation cartographique des mesures partielles



## Mesures partielles

<b>PVSR.4.1.1</b>	Requalification de l'axe Léman/Neuilles à Martigny	<b>Coûts</b>	3'310'000 CHF HT
-------------------	--	--------------	------------------

L'axe Léman/Neuilles (réseau routier cantonal et communal) traverse le centre-ville de Martigny d'Est (jonction Martigny-Expo) en Ouest. Il est le point de convergence commun à tous les autres axes principaux Nord-Sud (avenues de Fully, du Gd-St-Bernard, de la Gare et rues du Simplon et du Levant). L'objectif est de requalifier cet axe principal (tronçon concerné : rue des Finettes jusqu'à la Dranse) en diminuant l'effet de coupure, en améliorant l'intégration urbanistique, en réduisant les nuisances et en sécurisant les modes doux. La requalification de ce tronçon se fera à la suite de l'enfouissement (réalisation avant 2024) du tronçon Sud de l'axe des Neuilles (suppression du passage à niveau sur réseau routier communal).

Instance(s) responsable(s) : SDM, Commune de Martigny

Instance(s) concernée(s) : -

Stratégies sectorielles : S.TIM.1, S.TIM.2, S.MD.1, S.U.2

<b>PVSR.4.1.2</b>	Requalification de l'axe du Gd-St-Bernard	<b>Coûts</b>	8'508'500 CHF HT
-------------------	--	--------------	------------------

L'avenue du Gd-St-Bernard (sur domaine communal de Martigny et de Martigny-Combe) a été identifiée comme axe structurant pour rejoindre la Place Centrale et le centre-ville de Martigny ainsi que la gare en mobilité douce depuis les quartiers du haut de la ville et depuis la commune de Martigny-Combe. En cohérence avec la hiérarchie du réseau routier, l'avenue du Gd-St-Bernard fait partie du réseau collecteur et cet axe est prévu d'être maintenu à 50km/h. L'objectif est de requalifier cet axe (depuis le giratoire de Plaisance jusqu'au giratoire de Martigny-Croix) en améliorant l'intégration urbanistique et en sécurisant les modes doux. Il est notamment proposé de sécuriser cet axe pour les vélos avec l'aménagement de pistes cyclables (les piétons disposent de larges trottoirs).

Instance(s) responsable(s) : SDM, Commune de Martigny

Instance(s) concernée(s) : Commune de Martigny-Combe

Stratégies sectorielles : S.TIM.1, S.TIM.2, S.MD.1, S.U.2